

Les brochets vont avoir droit à une belle frayère !

Dans environ deux mois, le Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Couasnon débutera l'aménagement d'une frayère à brochets à Beaufort-en-Vallée. Le repeuplement de l'espèce est en jeu.

Guillaume RAINEAU
redac.beaufort@courrier-ouest.com

Bien classiques au plan sexuel, les brochets ! C'est tout bonnement dans un lit qu'ils se reproduisent. Pour être précis, pas dans le lit même, mais plutôt dans ce qui est dénommé le lit majeur : la propagation aux prairies ou aux fossés avoisinants d'une rivière en crue.

« Les prairies ne restent pas suffisamment en eau »

Toutefois, dans le Couasnon - cours d'eau qui coule d'Auverse jusqu'aux gués de Mazé et d'Anjan (commune

de Beaufort-en-Vallée) -, les choses se sont quelque peu compliquées.

« Les travaux hydrauliques entrepris dans le Couasnon, dans les années 1970-1980, ont modifié le fonctionnement naturel de cette rivière. Les espèces, que l'on devrait ordinairement avoir, ont disparu ou fortement régressé, signe d'une perturbation du milieu. C'est le cas du brochet. La rivière déborde moins souvent qu'avant. Quand elles sont inondées, les prairies ne restent pas suffisamment en eau », décrit Sylvain Royet, technicien de rivière au Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Couasnon. Madame brochet avait donc moins l'opportunité de frétiller de bonheur.

L'aval après l'amont

La structure intercommunale a décidé de réagir. Un Contrat restauration entretien du Couasnon a été mis en place en 2004.

Après différentes actions en amont de la rivière, une zone potentielle de frayère à brochet va être restaurée en aval, au lieu-dit « Le Moulin » à Beaufort-en-Vallée.

« Les travaux débuteront fin août - début septembre et consisteront à reconnecter une zone humide à un petit affluent du Couasnon, le ruisseau de la Chalanderie. Des travaux de terrassement seront également effectués de manière à garantir des niveaux d'eau suffisants. De février à avril-mai, l'eau devra rester à un niveau constant. S'il devait trop baisser, les œufs du brochet déposés sur la végétation se retrouveraient à l'air libre,



Beaufort-en-Vallée, lieu-dit « Le Moulin », hier après-midi. Sylvain Royet, technicien de rivière, montre l'endroit où la dépression sera creusée.

ce qui anéantirait la reproduction... », explique le technicien.

Ouvrage de régulation

« Il conviendra aussi d'avoir des pentes douces dans le futur aménagement car elles favorisent le développement de la végétation. Par ailleurs, un ouvrage de régulation sera établi pour permettre une inondation prolongée de la zone : la porte sera ouverte jusqu'en janvier-février afin d'assurer l'entrée de l'eau dans la frayère. Quand la crue sera passée, la

porte sera refermée », ajoute-t-il. Via le procédé de pêche électrique, un suivi piscicole sera assuré qui permettra un comptage des brochets.

Le financement des travaux sera assuré à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, à 30 % par le Conseil général de Maine-et-Loire, la part restante par la Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et le Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Couasnon.



Les bébés brochets verront bientôt le jour au lieu-dit « Le Moulin » à Beaufort-en-Vallée.